




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-159**

Séance publique du

20 avril 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150420- lmc164956-DE-1-1
Date de signature : 23/04/2015
Date de réception : jeudi 23 avril 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : AFFAIRES EUROPEENNES ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION PORTULAN

Le 20 avril 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/04/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Danièle BRUNET, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Irène MALAUZAT à Madame Odile BONTHOUX, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Reine MERGER donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 AVRIL 2015

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Reine MERGER

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

OBJET : AFFAIRES EUROPEENNES ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION PORTULAN- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Je vous propose chaque année, de soutenir des associations qui, compte-tenu de leur programme, sont particulièrement actives et contribuent à la promotion de l'idée européenne.

Au titre de l'exercice 2015, je vous propose de soutenir la structure suivante :

- **Association PORTULAN**

Cette association favorise l'ouverture à la culture des pays de langue portugaise notamment par le biais de cours de langues hebdomadaires et de rencontres mensuelles du club lusophone.

Portulan organisera également en août 2015 la cinquième édition du Festival Espirito Provence, semaine culturelle brésilienne.

Tout au long de l'année sont également prévues des participations à de nombreux événements tels que la Fête de l'Europe, Musiques dans la rue, le Printemps des Poètes, le marché international des villes jumelles. Portulan est également associé à la première réunion des entreprises et associations franco-portugaises de la Région PACA qui se tiendra au mois de Juin.

Association	Subvention fonctionnement	Subvention fonctionnement	Proposition de subvention de
-------------	---------------------------	---------------------------	------------------------------

	2013	2014	fonctionnement 2015
PORTULAN	1 000 €	1 000€	1 000 €

Ces propositions ont été validées en date du 10 mars 2015.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir au titre de l'année 2015 :

- **ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'association Portulan.
- **DIRE** que les crédits seront prélevés sur la ligne de crédits 1860 imputation 048 6574 920 qui présente les disponibilités budgétaires suffisantes.

DL.2015-159 - AFFAIRES EUROPEENNES ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE
FONTIONNEMENT A L'ASSOCIATION PORTULAN-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 53
Contre	: 2

Ont voté contre
Raoul BOYER Catherine ROUVIER

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)